

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

Gestion de la paie et du social (GPS) (alternance)

Présentation

Le domaine « gestion de la paie et du social » correspond à une activité récurrente, incontournable, dotée d'une certaine technicité et pour laquelle il importe de disposer de spécialistes, tant au sein des cabinets comptables que dans les entreprises. Cette activité est en fait située au carrefour du métier comptable et de celui de la gestion des ressources humaines. La licence professionnelle « gestion de la Paie et du Social » a été mise en place avec l'appui des professionnels du secteur (expert-comptable, avocat, conseiller prud'homal, directeur des ressources humaines...) qui seront impliqués dans la formation.

Objectifs

Le parcours « gestion de la paie et du social » s'appuie sur les acquis d'un diplôme de premier cycle dans le domaine tertiaire et apporte aux futurs diplômés des connaissances complémentaires :

- sur la législation du travail et son application concrète ;
- sur la méthodologie dans la gestion de la documentation sociale ;
- sur la préparation et la saisie des éléments de paie via des systèmes informatiques spécialisés ;
- sur la conception d'outils appropriés à la gestion et au suivi de la masse salariale ;
- sur les relations avec les tiers concernés par la paie ;
- sur la compréhension de l'organisation et les enjeux des ressources humaines et leur implication dans l'économie et le management de l'entreprise.

Métiers visés

Assistant paie et gestion du social
Responsable paie et gestion du social,
Gestionnaire de la paie et du temps de travail,
Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable,
Assistant ressources humaines.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Les + de la formation

Une formation demandée :

Le domaine « gestion de la paie et du social » correspond à une activité récurrente, incontournable, dotée d'une certaine technicité située au carrefour du métier comptable et de celui de la gestion des ressources humaines. Une forte demande de personnes formées existe sur le marché du travail.

Polyvalence des enseignements :

La participation aux enseignements de nombreux professionnels spécialisés du domaine, associé à un haut niveau d'équipement, notamment en matière de nouvelles technologies et d'accès à l'information ou aux ressources documentaires apporte une vraie professionnalisation de la formation

Un diplôme en alternance :

Le choix de l'alternance garantit un lien permanent avec le monde professionnel facilitant ainsi l'insertion des futurs diplômés tout en permettant une mise en pratique immédiate des savoirs acquis.

Critères de recrutement

Le recrutement se fait sur dossier pour les candidats titulaires d'un BTS ou DUT

Composante	IUT Louis Pasteur
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +2
Durée	1 an
ECTS	60
Volume global d'heures	510
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	- Alternance : contrat d'apprentissage - Alternance : contrat de professionnalisation
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	RNCP40107 : Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
Campus	Campus Schiltigheim
Secteurs d'activité	Activités comptables
Code ROME	Comptable Assistant / Assistante ressources humaines
Stage	Non
Alternance	Oui
CFA partenaire	CFAU
Rythme d'alternance	Activité professionnelle - Rythme d'alternance : - 2 Jours par semaine de formation à l'IUT - 3 Jours par semaine en entreprise. En entreprise le mercredi, jeudi, vendredi. Septembre à août : entreprise.
Type de contrat d'alternance	- Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

tertiaire, d'une L2 tertiaire (droit, administration économie et sociale) ayant trouvé à la rentrée une entreprise pour réaliser l'alternance, et aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation. Un entretien avec le jury, permettant d'apprécier la motivation du candidat ainsi que l'adéquation de son projet à la formation complète le processus de recrutement.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Être titulaires d'un BTS ou DUT tertiaire, d'une L2 tertiaire (droit, administration économie et sociale) ou salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une dizaine d'enseignants et enseignants-chercheurs et d'une quinzaine d'intervenants extérieurs.

Enseignants affectés à l'Université de Strasbourg :

BERROS Léa, Professeur Agrégé – IUT Louis Pasteur : Comptabilité
CHANEL Denis, Professeur Certifié – IUT Louis Pasteur : La paie, les éléments complémentaires de rémunération ; la gestion des absences ; les progiciels de paie
FARKKILA Matti, Professeur Certifié – IUT Louis Pasteur : Anglais appliqué aux affaires
LOPES Mélanie, Professeur Certifié – IUT Louis Pasteur : Anglais appliqué aux affaires
PUSEL Lucas, Enseignant-Chercheur – Faculté de Droit : Droit du travail collectif
SEYLLER Jean-Claude, Professeur Certifié – IUT Louis Pasteur : Méthodologie de projet ; communication
STEMPLOWSKI Richard, Professeur Agrégé – IUT Louis Pasteur : Évolution de la masse salariale ; tableau de bord

Chargés d'enseignement vacataires :

ATZENHOFFER Jean-Philippe, Docteur en économie : Économie du travail
BUSCH Benjamin, Indépendant : Allemand
Maître GALLAND Yannick, Avocat – Cabinet d'avocat GALLAND-KIEFFER : Droit de la protection sociale
SCHOTT-GASS Martine, Juriste droit social – LEVY GEISSMANN & Associés : Paies spécifiques ; Paies transfrontalières
IGERSHEIM Sylvie, Rédacteur – Commune d'Illkirch : Droit secteur public et Paies spécifiques secteur public
KARMANN Frédérique, Consultante RH – Auto-entrepreneur : Organisation et gestion des ressources humaines
Maître KOWLASKI Louis Paul, Avocat – Cabinet d'avocat SIMMONET & Associés : Droit individuel du travail
NEYHOUSSEY Christophe, Responsable Paie – TRANSPAIE / AST : Paies spécifiques transport
OGET Laurence, Expert-comptable – Cabinet comptable AURIGE : Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires / Paies spécifiques Bâtiment travaux publics
SITBON Gilles, Responsable paie – Cabinet LBH Consultant : Comptabilité et fiscalité d'information de la paie / paies spécifiques Contrats particuliers
VETTER Julien, Gestionnaire paie – OGACA PAIE : Paies spécifiques spectacle
WEIBEL Séverine, Responsable de dossiers Service social – Paie – COFIME expertise comptable : Paies spécifiques VRP et Hôtellerie restauration ; Progiciel de paie

Modalités spécifiques d'examens possibles pour des étudiants en situation de handicap (1/3 temps supplémentaire par exemple)

Plus d'informations [ici](#).

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Conformément à la réglementation, les alternants (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation) ne paient pas de droits d'inscription lors de leur inscription au diplôme.

Contacts

Référente administrative

- [Myriam Guillon](#)

Responsable(s) de parcours

- [Denis Chanel](#)

Autres contacts

[Scolarité](#)

Programme des enseignements

Gestion de la paie et du social (GPS) (alternance)

LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie - Gestion de la paie et du social (alternance)				
	CM	TD	TP	CI
UE 1 - Système d'information et de gestion de la paie 16 ECTS	-	-	-	-
La paie dans le système d'information de l'organisation	-	-	-	8h
Les logiciels de paie	-	-	-	36h
Le temps de travail	-	-	-	30h
La gestion des absences	-	-	-	22h
Les éléments complémentaires de rémunération	-	-	-	20h
Les paies spécifiques	-	-	-	32h
Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires	-	-	-	24h
Comptabilité approfondie des charges de personnel et audit de la paie	-	-	-	24h
UE 2 - Environnement juridique 12 ECTS	-	-	-	-
Droit du travail individuel	-	-	-	40h
Droit du travail collectif	-	-	-	30h
Droit de la protection sociale	-	-	-	36h
Situations juridiques spécifiques	-	-	-	24h
UE 3 - Cadre économique et managérial de RH 9 ECTS	-	-	-	-
Économie du travail et théorie des RH	-	-	-	36h
Organisation et gestion des ressources humaines	-	-	-	38h
Évolution de la masse salariale, tableau de bord	-	-	-	30h
UE 4 - Communication appliquée aux affaires et aux RH 5 ECTS	-	-	-	-
Communication professionnelle	-	-	-	14h
Anglais	-	-	-	12h
Langue vivante	CM	TD	TP	CI
Choix LV - choisir 1 parmi 2				
Langues vivantes appliquées aux affaires et aux RH : Allemand	-	-	-	30h
Langues vivantes appliquées aux affaires et aux RH : Anglais	-	-	-	30h
UE 5 - Gestion de projet tutoré 8 ECTS	-	-	-	-
Projet tutoré	-	-	-	10h
UE 6 - Mise en situation professionnelle 10 ECTS	-	-	-	-
Suivi professionnel en entreprise	-	-	-	-
Mise à niveau comptabilité	-	-	-	14h